

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 44 (1980)
Heft: 175-176

Buchbesprechung: Chronique bibliographiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

OUVRAGES GÉNÉRAUX ET LINGUISTIQUE ROMANE COMPARÉE

Sprache und Mensch in der Romania (La langue et les hommes dans la Romania), *Heinrich KUEN zum 80. Geburtstag*, éd. par G. ERNST et A. STEFFENELLI, chez Steiner, Wiesbaden 1979 (VIII et 197 p.).

H. Kuen, originaire du Tyrol, fut professeur de philologie romane, en dernier lieu à Erlangen (1938-1967). Une bibliographie complète et très riche de ses publications se trouve à la fin de l'ouvrage. Comme tous les *Mélanges*, celui-ci est assez disparate, peut-être même plus que la plupart des *Mélanges*.

1) Un article à préoccupation littéraire et thématique plutôt que linguistique : P. 117 L. POLLMANN (Regensburg), *Die Sprache des Mythos zur « musikalischen » Komposition von Roa Bastos' Hijo de Hombre* (La langue mythique dans la composition « musicale » du roman *Hijo de Hombre* de Roa Bastos). De même que la musique s'écrit sur cinq lignes, ce roman est écrit sur cinq niveaux mythiques qui doivent refléter la logique prérationnelle de la « pensée sauvage » (selon Lévi-Strauss) : 1) le « numineux » (thème du feu) ; 2) le spirituel (t. de l'eau) ; 3) le naturel (t. de la terre) ; 4) l'artificiel (t. de la civilisation) ; 5) l'ambiguïté (t. de la dictature et de l'Église). Le « motif » central du roman est celui du wagon de chemin de fer : à l'origine il est signe de la civilisation, de l'artificiel ; mais il devient signe du naturel, car, chargé de volontaires de la Révolution, ce wagon explose et sa pauvre carcasse atterrit dans la forêt vierge : c'est là que vivent les héros du roman, misérables mais naturels. Le sens de ce langage mythique est le suivant : les Indiens trouvent la force de survivre non pas dans la Révolution (qui a partie liée avec la civilisation), mais dans le mythe du « trou » (formé par le wagon) qui signifie certes tombeau, renoncement, abandon, mais qui donne à ses occupants la force de surmonter la mort.

2) Des articles à préoccupation pédagogique sur l'enseignement d'une langue romane à des germanophones : — P. 1, Th. BERCHEM (Würzburg), *Zwischen Regel und Willkür zum Problem der Behandlung des E instable im zeitgenössischen Französisch* (l'usage du *e* instable du fr. mod. obéit-il à une règle ou à la fantaisie ?). Pas de règle générale, très grande variété « idiolectale, régionale, sociolectale ». La loi des 3 consonnes n'est pas absolue : « fermeté », mai « ferm(e) ta gueule ». Quand il y a accumulation de plusieurs monosyllabes, plusieurs combinaisons sont possibles, pas de règle fixe dans *je ne te le redemande pas* qui peut être prononcé de diverses façons. Malgré une tradition longue de plusieurs siècles dans la règle-

mentation linguistique, le fr. mod. est sur ce point en pleine évolution. Pour l'apprentissage de la langue fr. on ne peut constater que les cas extrêmes : les cas où un *a* est prononcé par tous les locuteurs fr. (arc-de-triomphe), cas où il est absolument évité (port(e) ouverte). — P. 14, A. DAUSES (Erlangen), *SER und ESTAR mit prädikativem Adjektiv, ein konstruktiver Ansatz* (Différences dans l'emploi de *ser* et de *estar* avec un adj. attribut). A. D. passe en revue un certain nombre de théories sur l'opposition SER-ESTAR et constate qu'il n'y a pas de critères satisfaisants pour celui qui apprend l'espagnol. Pourtant la proposition de Gili y Gaya lui semble la plus sérieuse : « *Para los extranjeros puede servir de guía la siguiente norma : usamos estar cuando pensamos que la cualidad es resultado de un devenir, un werden o un become, real o supuesto* ». Pour préciser davantage, Dausés ajoute que *ser* n'admet pas une localisation temporelle ponctuelle : « *hier la table était ronde, *hier Pierre était catholique ». Voici sa règle : quand la transposition en allemand admet l'addition temporelle *gestern* « hier », c'est *estar* qui convient « le plus souvent », sinon c'est *ser* qu'il faut employer. Malheureusement cette démonstration, certes exacte et claire, est gâtée par un fâcheux lapsus : en haut de la p. 20, A. D. met *estar* à la place de *ser* et inversement, juste à l'endroit où il établit sa règle pédagogique. Il conclut en reconnaissant que sa règle admet des exceptions, dans les « locutions figées », dans les « termes expressifs ». Pas de règle rationnelle finalement ? — P. 169, H. J. SIMON (Graz), *Sprachgeschichte in der Schule zum Bildungsziel und zur Methodik des neusprachlichen Unterrichts der höheren Schule* (La diachronie à l'école dans l'enseignement des langues étrangères). Il s'agit du français enseigné à des germanophones qui apprennent également le latin. H. J. S. préconise d'exciter la curiosité des élèves qui cherchent et trouvent des motivations dans le fr. mod. grâce à la comparaison avec le latin. Il énonce quelques points de la linguistique historique dont l'étude pourrait être amorcée dans les écoles, p. ex. le traitement des proparoxytons lat., l'alternance vocalique due au déplacement de l'accent tonique dans un paradigme, etc. Mais les propositions de H. J. S. restent fragmentaires et, selon son propre avis, problématiques.

3) Des articles proprement linguistiques, sans point de vue pédagogique : — P. 21, G. ERNST (Regensburg), *Das Frequenzwörterbuch, ein Hilfsmittel der vergleichenden Sprachcharakteristik ?* (Les dict. de fréquences peuvent-ils être utilisés pour la linguistique comparée ?). Il faudrait que tous les dict. de fréq. soient construits de la même manière, ce qui est le cas de la série A. JUILLAND. Pourtant, même là, il y a des inconséquences : a) à l'intérieur d'un même dict. (celui du fr.) les formes « déclinées » *je*, *me* et la forme accentuée *moi* sont traitées chacune comme un mot différent ; mais à la 3^e pers. tous les *lui* sont rassemblés en une seule forme, également tous les *nous* et tous les *vous* (accentués ou non), ce qui rend les comparaisons impossibles. b) d'un dict. à l'autre : dans le dict. du roum. la forme *eu* recouvre tous les emplois du pr. pers. 1^{re} pers. sg., ce qui n'est pas le cas pour fr. *je* dans le dict. fr. Les différences notables dans l'emploi d'un même concept d'une langue à l'autre peuvent avoir trois causes : 1) différence de facture des dict. de fréq. 2) différence de structure des langues comparées ; 3) différences extra-ling., de civilisation. Malheureusement c'est la 1^{re} cause qui semble jouer le plus. La raison en est très probablement la différence dans

la base matérielle de chacun des dict. : même si le corpus est de la même longueur (500 000 mots), les textes choisis ne sont pas forcément de même nature ni dans les mêmes proportions. — P. 44 J. ESCHMANN (Erlangen), *Zur Lage des Provençalischen, eine Untersuchung im Départ. Vaucluse*. (La situation du provençal, d'après un point du Vaucluse). J. E. a choisi le bourg de Goult-en-Provence. Sur 1 051 habitants 58 ont été interrogés (la proportion est-elle raisonnable pour une telle monographie ?). Ont une très bonne compréhension du provençal : 78 % (à partir de l'âge moyen de 30 ans) ; sont capables de le parler très bien : 44 % (à partir de l'âge moyen de 50 ans). Il s'agit uniquement de la langue parlée (le peu qui savent écrire le provençal utilisent surtout l'orthographe mistralienne). On a conscience de parler un « patois », on ignore la notion d'Occitanie et celle de « langue d'oc ». Le provençal se parle au jeu de boules, dans la rue, très peu au café, pas du tout dans la vie administrative ou économique. Ce qui est nouveau depuis quelques années, c'est que les jeunes peuvent apprendre le provençal à l'école (ils précisent malicieusement que « cela leur donne des points au bac »). En dehors de ce cas spécial, où et quand fait-on en général l'apprentissage du provençal ? moins à la maison que dehors au contact des autres ; quand ? l'auteur de l'article n'a pu éclaircir ce problème. De toute façon il finit sur une note bien pessimiste : le dépeuplement des autochtones et l'arrivée de nombreux immigrés (arabes et d'Europe méditer.) menacent définitivement le provençal dans cette région. — P. 61 H. FLASCHE (Hamburg), *Die Deixis in den Coplas Don Jorge Manrique*. Dans ce poème du x^ve s., H. F. étudie l'emploi des pronoms démonstratifs, qui repose sur l'opposition bien connue *aquel/este*, opposition qui reproduit celle que le lat. établissait entre *ille* et *iste* : éloignement/proximité dans l'espace ou dans le temps ou d'intérêt. *Aquel* est également emphatique (comme lat. *ille*) et *este* peut être péjoratif (comme lat. *iste*). — P. 80 K. GEBHARDT (Kiel), *Abkürzungen, Akronyme, Sigel und Ableitungen von Sigeln im heutigen Französisch* (Abréviations, acronymes, sigles et dérivés de sigles en fr. mod.). En fait, malgré le titre, K. G. traite surtout des sigles et de leurs dérivés. Ce phénomène pathologique serait dû à un besoin d'économie. En réalité ce n'est pas toujours une économie pour le lecteur, ni même pour le locuteur... Le phénomène est ancien (cf. lat. SPQR) ; ce qui est nouveau c'est qu'il a pénétré profondément dans la langue parlée. Le sigle est conçu d'abord dans le « code graphique », puisqu'on dit RATP ou CHU et non RO (autonome) TP ni CO (hospitalier) U. C'est ensuite que le sigle passe dans le « code phonique » ; de deux manières : ou bien prononciation alphabétique (CGT = [sezete]), ou bien prononciation phonétique (SMIC = [smik]). Certains sigles passent de la première manière à la seconde : JOC [ʒiose] → [ʒok]. Dommage que K. G. ne creuse pas davantage la question. Il aurait pu se demander à quoi est due cette dualité. A notre avis, si certains sigles restent alphabétiques, c'est que la prononciation phonétique en est impossible, quand il n'y a pas de voyelle : CGT ou CFDT ou HLM. La dérivation à partir de sigles serait une particularité du fr. (?) : CGT → cégétiste, JOC → jociste, etc. K. G. en donne une longue liste où le pittoresque le dispute au burlesque ou au barbare. Mais là encore on attendrait plus de précision. La dérivation se fait-elle plutôt à partir de sigles alphabétiques ou le contraire ? Nous avons fait le compte : sur les 80 exemples cités par K. G., 53

(= 66 %) sont dérivés d'un sigle phonétique (type *jociste*, *zupiste*). On pouvait s'y attendre, car dans ce cas la base de départ est déjà un mot phonétique (*jok*, *zup*), donc bien intégré dans la langue, alors que dans l'autre cas la base n'est qu'une accumulation de consonnes, ce qui donne lieu quelquefois à des processus de dérivation défectueuse : *cédétiste* est une mauvaise dérivation de CFDT et reste incompréhensible à beaucoup d'interlocuteurs. Autres problèmes non évoqués : pourquoi la dérivation de sigles se réduit-elle à la suffixation, à l'exclusion de la préfixation ? Quels sont les suffixes employés et dans quelles proportions ? — P. 94 O. GSELL (Eichstätt), *Beobachtungen an einem « kranken » Modus — Zur Vitalität des Konjunktivs im mod. Französisch* (La vitalité du subjonctif en fr. mod.). 1) disparition du subj. impft. et pl. q. pft. Il semble que d'abord des raisons syntaxiques aient provoqué le recul numérique, puis des raisons euphoniques. En réalité ce n'est pas un recul du mode subj. ; mais de certains temps du subj. 2) recul du subj. en tant que mode ? c'est discutable, car il y a en même temps extension : après *après que* (O. G. ajoute p. 99, à tort, *jusqu'à ce que* et *à condition que* qu'il range parmi les conjonctions suivies « traditionnellement » de l'indicatif, ce qui est faux pour le fr. mod.). Après avoir passé en revue certaines théories sur la « maladie » du subj. en fr. mod., O. G. propose la sienne ; il pense que les hésitations et les confusions dans l'emploi du subj. viennent de ce que le mode n'a pas une valeur unique (comme veulent le démontrer certains) mais au contraire une « pléthore sémantique ». Il ne croit ni à la maladie ni à la mort du subj. Il admet pourtant que beaucoup de locuteurs emploient le subj. par snobisme, par hypercorrection. Mais précisément, à notre avis, l'hypercorrection est un signe de confusions qui entraînent la disparition de certaines formes. — P. 110 R. GUSMANI (Udine), *Sull' induzione di morfemi*. L'auteur entend par « induction » l'emprunt de morphèmes à une langue étrangère non pas seulement par imitation passive, mais par réinterprétation de la part du locuteur. Elle se fait en trois phases : 1) individualisation du morphème, reconnaissance comme tel ; 2) attribution d'une fonction à ce morphème, pas forcément celle de la langue d'origine, il peut y avoir glissement sémantique ou fonctionnel ; 3) l'emploi productif du morphème dans la langue emprunteuse. Exemple lat. *-ismus* < gr. *-ισμός* ; sur verbes en *-ίζεiv*, lat. *-izare*. Lorsque *christianismus* est placé non seulement à côté de *christianizare*, mais aussi à côté de *christianus*, la voie est ouverte aux dérivations *paganus* → *paganismus*, *judaeus* → *judaismus*, etc. L'auteur fait un long développement sur ce qu'est devenu le morphème verbal fr. *-iss-* quand il a passé en anglais sous la forme *-ish*, sur d'autres verbes que sur ceux issus de lat. *-ire*. Il est intéressant de constater qu'un romaniste étudie ce que deviennent dans les langues non-romanes les mots et plus spécialement les morphèmes empruntés aux langues romanes. C'est une étude que l'on ne fait pas souvent du point de vue roman ; elle est pourtant éclairante aussi pour l'histoire des langues romanes elles-mêmes. — P. 127 I. POPINCEANU (Erlangen), *Kirche und Sprache bei den Rumänen* (La langue religieuse des Roumains). Il y a trois couches dans la langue religieuse roumaine : 1) couche purement latine, les concepts fondamentaux de la religion chrétienne (II^e et III^e s.) : *cruce* < *cru-cem*, *duminică* < *dominica*. — 2) couche latino-grecque (IV^e-X^e s.), influence de Wulfilas, l'évêque des Goths : *liturghie* « messe », *biserică* < *basilica*. — 3) couche

slavo-grecque (x^e-xvii^e s.) : *Spiritul* (< lat.) cède la place à *Duh*, *sant* (< lat. *sanctu*) reste devant les noms de Saints populaires, mais est éliminé ailleurs par *sfant* (croisé avec le slave *svent*). Souvent deux séries (lat.-grecque et slave) coexistent : « se confesser » se dit *a se mărturisi* et *a se pricistui*. Depuis le xvii^e s. le roumain est la langue officielle de l'Église orthodoxe roumaine. A présent les Églises roumaines (orthodoxe et uniate romaine) sont exposées à toutes sortes de pressions politiques et idéologiques, avec des répercussions sur le plan linguistique. — P. 133 Ch. SCHMITT (Hamburg), *Ital. MARANGONE* « falegname » : *eine Wort- und Kulturhistorische Studie* (L'ital. *marangone* « charpentier, menuisier »). Le mot vit en Ital. du N., principalement en vénétien. Ch. S. rejette l'étymon traditionnel lat. *MERGUS* « plongeur » pour des raisons phonétiques et surtout sémantiques. Il propose lat. *MARRA* « crochet, instrumentum ferreum agricolarum », attesté chez Columelle, Pline, Juvénal. A *marra* se serait ajouté un premier suffixe *-anco*, *-anca*, très productif dans la Romania occidentale, particulièrement en Ital. du N. ; puis un second suffixe, *-one*, qui signifie une particularité personnelle, une habitude, un métier. Sémantiquement le *marangone* est donc celui qui a l'habitude de manier la *marra*. Ainsi s'expliquent les autres sens de *marangone* que traditionnellement on considérait comme primaires : 1) « plongeur » = charpentier qui plonge pour réparer les bateaux ; — 2) « cormoran » = oiseau dont le bec a la forme d'une *marra* « crochet » ; — 3) « cloche » = d'abord instrument par lequel on fait sonner une cloche ; cf. esp., pg. *marra* « marteau », et fr. *tintamarre* qui vient de *tinter* + un élément qui paraissait « obscur » à tous les étymologistes ; *marra* pourrait très bien convenir. Cf. aussi l'étymon *marra* pour fr. *maraud* (1^{er} sens « menuisier ») que l'auteur a présenté dans les *Mélanges Gossen* p. 868-871. L'hypothèse de Ch. S. paraît donc concluante et son article est fort bien documenté. — P. 152 G. SIEBENMANN (St. Gallen), *Wie spanisch kommen uns die Spanier vor ?* (transposable en : Combien les Chinois nous paraissent chinois). Le terme d'« espagnol » a souvent en allemand la signification d'étrange, d'incompréhensible. Les langues deviennent la réserve où se réfugient de vieux préjugés, parfois haineux, à l'égard des étrangers. Des expressions initialement neutres peuvent devenir péjoratives à la suite de circonstances malheureuses, guerres, mauvais accueil des voyageurs, arrivée d'immigrés. G. S. cite une grande quantité de locutions allemandes où le terme « espagnol » évoque d'abord la notion d'« étranger », mais finit presque toujours par signifier « étrange », sinon « méprisable ». A noter que le fr. connaît le même préjugé à l'égard de ce qui est espagnol et G. S. cite K. Baldinger, *Die Völker im Zerrspiel der Sprache* (Wiesbaden 1973), où l'auteur signale p. ex. *payer à l'espagnole* « payer de coups », etc. ; sans parler de la « vache espagnole » ou des « châteaux en Espagne ». Mais le plus intéressant est que le procédé est réciproque et tout aussi féroce en sens inverse ; K. Baldinger cite entre autres *Francesca cortesia, todo es falsía* et l'emprunt réciproque du verbe « parler » : en fr. *habler* signifie « parler avec forfanterie » et en esp. *parlar* veut dire « bavarder, jaser ». G. S. se console de cet état d'esprit avec l'annonce publicitaire d'un restaurant où « espagnol » est, pour une fois, laudatif : « *Spanisch geniessen, spanisch begiessen* » ... (savourer à l'espagnole, arroser à l'espagnole). — P. 179 A. STEFENELI (Erlangen), *Remotivationstendenzen in der Geschichte des fr. Wortschatzes*

(Tendances à la remotivation dans l'histoire du lexique fr.). Selon Saussure les liens entre signifié et signifiant sont ou « arbitraires » ou « immotivés » ; à deux exceptions près : les onomatopées et les dérivés dont les éléments constitutifs sont transparents. Et toujours selon Saussure, l'évolution diachronique du fr. se caractérise par le passage du motivé à l'arbitraire : lat. *faber -fabrica* sont motivés ; fr. *forge* ne l'est plus par rapport à *fèvre*. D'ailleurs beaucoup d'autres linguistes (dont v. Wartburg et Ullmann) sont de cet avis. A. S. se demande si la tendance inverse (arbitraire → motivé) n'est pas au moins aussi manifeste dans l'évolution du fr., c'est-à-dire tendance à la remotivation, à la création de nouvelles familles de mots : *forge* n'est plus immotivé puisqu'il est le point de départ de la série *forger, forger, forgeron*. Le rapport arbitraire en afr. *negier-noif* a été remplacé en fr. par la remotivation *neiger-neige* ; fr. *enlever, armée, nettoyer* sont motivés contrairement à afr. *toudre, ost, neier* (problème déjà abordé par A. S. dans les *Mélanges Gossen*, surtout p. 892). C'est une tendance très vivante dans le fr. parlé contemporain où des verbes du 3^e groupe (difficiles à conjuguer) sont « refaits » d'après un substantif + terminaison *-er* du 1^{er} groupe (faciles à conjuguer) : les couples *émotion-émouvoir, solution-résoudre*, peu transparents, sont remplacés par *émotion-émotionner, solution-solutionner*, pleinement motivés. A se demander si vraiment le fr. est la langue de l'arbitraire, comme on le prétendait. Bien au contraire la tendance à la remotivation est constante dans l'histoire du fr., et beaucoup plus générale que ne pensaient v. Wartburg et Ullmann qui semblaient la confiner dans ce qu'on appelle « l'étymologie populaire ».

Georges MERK.

Alexandru NICULESCU, *Individualitatea limbii române între limbile romanice* (« L'individualité de la langue roumaine parmi les langues romanes »). Deux volumes : 1. Contributions grammaticales, Bucarest, 1965, 181 p. ; 2. Contributions socioculturelles, Bucarest, 1978, 279 p. + Bibliographie, Index et Résumé en français.

Voici plus de dix ans paraissait le premier volume d'un ouvrage consacré par Al. Niculescu à l'analyse de la place spéciale du roumain parmi les langues romanes.

Faisant mention des contributions précédentes, dues à d'autres spécialistes, l'auteur affirme que le problème consiste à établir « la position, dans le système, d'un élément linguistique, à la suite d'un examen minutieux de son apparition en roumain » et à ne pas se contenter d'une « simple constatation de la présence ou de l'absence de cet élément linguistique commun aux autres langues romanes, balkaniques ou slaves » (*Introduction*).

L'*Introduction* mise à part, le premier volume comporte trois parties : *Morphologie, Syntaxe, Annexes*.

En morphologie ce sont le neutre, le genre « personnel », l'article possessif, le pronom de politesse, le vocatif, enfin quelques particularités de la flexion verbale qui distinguent le roumain des autres langues romanes. En général, l'auteur tend à expliquer tous ces aspects par le mécanisme de fonctionnement de

la langue, à la différence de certains spécialistes prêts à tout interpréter par des influences étrangères. Ainsi, le neutre serait-il le résultat d'une « tendance vers la motivation du rapport entre la forme et la substance du mot », tandis que l'article possessif n'est qu'une détermination supplémentaire du nom insuffisamment défini, son origine latine éliminant une prétendue influence « albanaise ». Mais, en ce qui concerne l'explication du vocatif en *-e*, tout se passe autrement. Après avoir repoussé, en même temps, et l'origine slave et la descendance directe du latin, l'auteur affirme, avec Al. Rosetti, que cette catégorie provient, quand même, du latin, mais a été consolidée en roumain par une influence slave. L'ambiguïté de cette interprétation s'accroît encore lorsque l'auteur affirme que « le vocatif roumain d'origine latine, consolidé par une influence slave et développé au pluriel par des moyens internes, est [...], en premier lieu, la conséquence linguistique de la situation géographique du roumain à l'extrémité orientale de l'Europe » (p. 29). Évidemment, l'auteur en vient à se rallier, ici, à la théorie de H. Schmid selon lequel, il y a mille ans, toutes les langues européennes possédaient un vocatif, disparu ensuite progressivement en partant du centre vers la périphérie. Nul doute, le vocatif roumain en *-e* est de provenance latine, mais son maintien est dû à une influence slave responsable aussi de l'existence, en roumain, d'un vocatif féminin en *-o*. Il est à noter que de nos jours, morphologiquement, le vocatif roumain s'affaiblit de plus en plus.

L'adverbe affirmatif *da* est considéré comme étant, lui aussi, d'origine slave ; cependant on peut se demander s'il n'est pas légitime de le mettre en rapport avec *dar* (conj.), qui, dans le langage parlé, se réduit constamment à *da*. De toute manière, une forte influence slave en Transylvanie, où l'on emploie le même adverbe affirmatif, ne peut être invoquée, étant donné la position géographique de cette région par rapport aux pays de langues slaves.

Pour ce qui est de la syntaxe, la personnalité du roumain consiste dans l'identité entre le génitif et le datif, dans le complément d'objet direct à préposition, la présence de l'article défini devant les noms de personne au génitif-datif, le remplacement de l'infinitif par des formes verbales personnelles après les auxiliaires de manière, etc.

Le premier volume se termine par les *Annexes* qui comportent une analyse du travail de G. Rohlfs, *Die lexikalische Differenzierung der romanischen Sprachen. Versuch einer romanischen Sprachgeographie* (München, 1954), un aperçu des *Recherches actuelles sur les dialectes romans d'Istrie* et, enfin, un coup d'œil sur les *Travaux roumains de linguistique romane*.

Dans le second volume, la recherche linguistique s'étend aux contextes et aux interactions sociaux et culturels qui créent et soutiennent les actes du langage. Si dans le premier volume l'individualité du roumain était définie en termes exclusivement linguistiques, ici elle s'exprime à travers les relations langue - société - culture. L'auteur analyse les étapes et l'orientation spécifique de la culture roumaine vers l'Occident roman. De sa culture linguistique et de sa vaste documentation, il a su tirer de quoi approfondir et enrichir les interprétations données.

Après un peu plus d'un siècle et demi de domination romaine, la Dacie fut abandonnée par Aurélien, mais la langue dont se servaient les Daco-Romains

allait se trouver encore quatre siècles en contact direct avec le monde spirituel roman. A partir du VI^e siècle, la Dacie se trouva complètement séparée de la Romania occidentale par les grandes migrations. Elle devint une « enclave romane dans un contexte linguistique slavo-hongrois » (P. Bec, *Manuel pratique de philologie romane*, t. II, Avant-Propos). Mais, chose extraordinaire, en l'espace de douze siècles d'isolement et d'histoire agitée, le roumain (issu du croisement linguistique entre le dace et le latin triomphant) a réussi à conserver sa latinité pour rejoindre, au XVIII^e siècle, en tant que langue romane, les cultures néolatines. L'intégration de la langue et de la culture roumaines modernes à la latinité occidentale est un processus dont les origines sont à situer au XVIII^e siècle.

Compte tenu des éléments socioculturels, l'examen de l'évolution du roumain, langue de culture aux XVII^e et XVIII^e siècles, doit se faire différemment pour les trois provinces roumaines, dit l'auteur. En effet, alors que la Valachie et la Moldavie renouaient les liens avec la spiritualité latine occidentale par des intermédiaires non latins (polonais, néogrec), c'est en Transylvanie du XVIII^e siècle qu'il faut chercher les vrais contacts *directs* avec les cultures néolatines. Face à une politique de dénationalisation des Roumains, menée systématiquement en Transylvanie par les autorités, l'activité déployée par les intellectuels roumains était d'importance capitale : assurer l'instruction des masses populaires et, implicitement, maintenir la conscience nationale et le sentiment d'appartenance des Roumains à la latinité.

Tout autrement s'est déroulée l'activité d'« occidentalisation romane » de la culture roumaine en Valachie et en Moldavie dont la spiritualité, fortement influencée par l'église grecque orthodoxe, était œuvre d'évêques et de « boïeri ». Quelques esprits éclairés tentaient timidement une ouverture vers l'Occident roman. Mais les autorités veillaient à ce que la société ne fût pas minée par en dessous par une influence occidentale voltairienne. Il est à remarquer aussi que la structure même de l'enseignement, dans ces deux pays, n'était pas de taille à trop favoriser la diffusion des lumières dans les couches sociales inférieures. Mais les événements poursuivaient leur chemin et l'effervescence culturelle déclenchée en Transylvanie allait se propager au-delà des Carpathes aussi. La culture roumaine moderne commençait à se dessiner. Évidemment, ces échanges intenses entre les trois provinces roumaines rendaient nécessaire la modernisation du roumain en tant que langue de communication culturelle. Cette modernisation signifiait abstraction accrue du lexique, apports de mots de souche romane, unification des procédés de dérivation, etc.

Quelques pages sont consacrées à l'activité déployée à cette fin par I. H. Radulescu, ce « Malherbe » du roumain. Esprit novateur, celui-ci condamne non seulement les formes latines venues par l'intermédiaire des langues slaves (*logică, gheeneral, gheografie*, etc.), mais aussi les exagérations latinisantes des érudits transylvaniens (*punctum, seminarium, coleghium*, etc.).

Les chapitres suivants s'occupent de la diffusion et de l'adaptation des néologismes latins et romans en roumain. L'on appréciera, en particulier, les nombreux exemples cités, permettant de suivre la manière dont ces néologismes sont adoptés et adaptés en roumain. En ce qui concerne les noms en *-(f)ie* (< lat. *-(t)io, -(t)ione(m)*), comme *proporție, reducere, ocupație, obligație, orășe*, etc., il

convient de renoncer, une fois pour toutes, à une explication par des influences étrangères (russe, allemande) qui, on l'a vu, ne rendent pas compte de la présence de ces formes dans *toutes* les provinces roumaines. L'explication se trouve « à l'intérieur de l'espace culturel roumain », affirme, à juste titre, l'auteur.

Le chapitre où l'on analyse les variations et les divergences morphosyntaxiques et syntaxiques constatées dans le roumain contemporain (pp. 174-186) se recommande par l'actualité du sujet. Cependant il est difficile d'admettre pour vraie l'hypothèse selon laquelle le roumain standard d'aujourd'hui comporterait deux « langues littéraires ». Ce que l'auteur désigne sous le nom de « langue littéraire secondaire » (p. 180) n'est que l'aspect oral d'une communication tant soit peu soignée, caractérisée en même temps par toutes sortes de violations de la norme. Il est vrai que certains éléments de cet usage linguistique « montent » jusque dans les structures de la langue littéraire, utilisée, de préférence, dans les mass media, mais c'est là un phénomène naturel, traduisant une réalité sociale en mouvement. Quant aux formes verbales *stăruie*, *biruie*, *se străduie*, *bîntuie* et d'autres en *-(u)ie* à la 3^e personne du singulier, il n'est pas question de les condamner. Ce serait peine perdue. Une tendance de date assez récente veut que la plupart des verbes ayant l'infinitif présent en *-ui* (*a trebui*, *a birui*, *a stăruie*, etc.) constituent un sous-groupe à paradigme simplifié. Le modèle en est *a trebui*. La forme *trebuie* l'a emporté définitivement sur *trebuiește*.

Dans la troisième partie, ayant pour titre *La syntaxe romane dans une perspective roumaine*, l'auteur s'emploie à identifier la personnalité du roumain dans d'autres domaines linguistiques, mais toujours en synchronie, à savoir, le système de la détermination (en roumain et en italien), les descendants daco-roumains du lat. *ILLE*, la « pronominalisation » et les structures complétives dans les langues romanes.

Tout compte fait, quand on parle de l'« individualité » d'une langue, il ne faut pas oublier que chaque langue possède une infinité de traits particuliers qui lui confère sa personnalité à elle. L'existence même d'un idiome repose sur la somme de ses traits particuliers. Pour ce qui est de l'individualité du roumain, on est trop souvent enclin à considérer que c'est le résultat de son évolution dans un contexte linguistique non roman. Cependant, l'isolement géographique ne saurait rendre compte de tous les aspects « individuels » de cette langue par rapport aux autres idiomes romans. En définitive, à des époques différentes, l'administration latine centralisée a été supprimée dans toutes les anciennes provinces romaines, sans que, pour autant, cela puisse être rendu responsable de toute l'évolution ultérieure de chacune des langues romanes. Il y a le substrat, l'adstrat, le superstrat, il y a le goût, les préférences, etc. Le rôle unificateur de la culture romaine, dans la Romania occidentale, après la disparition de l'administration latine, aurait été assumé en Dacie par le christianisme.

En ce qui concerne le niveau du latin dont on se servait en Dacie après la conquête romaine, le problème n'est toujours pas tiré au clair. Pour sa part, Al. Niculescu affirme que les colons arrivés en Dacie *ex toto orbe romano* étaient porteurs d'une culture profane et spirituelle latines, mais leur latin était *vulgaire*, ayant très peu de rapports avec la culture. Néanmoins, « les 3 000 inscriptions latines attestent une langue ni plus, ni moins correcte que celle des autres

provinces romaines » (vol. 2, p. 13). Par la suite, l'auteur laisse supposer qu'il se range à l'opinion des spécialistes qui considèrent que le latin de Dacie possédait des traits abstraits, livresques, témoignant de l'existence d'une couche sociale superposée. Mais la conclusion formulée après ces passages est toute différente : « Le latin implanté en Dacie était donc plus archaïque [...], plus populaire [...], opérant avec des concepts non-abstraites [...], parce que, en réalité, c'était un latin socioculturel inférieur au latin cultivé de l'Occident » (idem, p. 14).

A propos de la terminologie employée dans ce 2^e volume, l'auteur n'est pas d'accord avec les termes déjà consacrés *reromanisation*, *relatinisation*, du fait que le préfixe *re-* suggérerait qu'il y avait d'abord une diminution de la « romanisation », ce qui n'est pas le cas. Il propose le terme *occidentalisation romane* pour désigner le vaste processus de « re-orientation » de la culture et, implicitement, de la langue roumaine vers les cultures néolatines de l'Occident. Mais le dernier terme ne nous semble pas bien plus adéquat que les deux autres. Au contraire, dans la mesure où le terme *relatinisation* est préféré pour désigner la néologie lexicale, d'origine latine, qui affecte de nos jours toutes les langues romanes, en tant que langues de communication savante, on peut utiliser le terme *reromanisation* quand il s'agit de rapports à la société, à la culture, aux goûts, etc. Même si le roumain se fût développé en contact direct et permanent avec les autres langues romanes, on n'aurait pas moins parlé d'une relatinisation de son lexique (cf. G. Gougenheim, *La relatinisation du vocabulaire français*).

Tel qu'il se présente, cet ouvrage est, toutefois, solide et utile. Il faut reconnaître à Al. Niculescu le mérite d'avoir analysé de très nombreux phénomènes linguistiques susceptibles de définir l'« individualité » de la langue roumaine parmi les autres langues romanes. Hélas, le domaine est si vaste qu'il échappe à une définition exhaustive. C'est ce qui explique l'hésitation de l'auteur : « La plus pertinente distinction entre le roumain et les autres langues romanes d'Occident se révèle dans le lexique » (vol. 2, p. 16) et puis : « L'individualité de la langue roumaine consiste dans sa capacité de transformer l'assimilation d'éléments étrangers en une modalité de consolidation de sa structure latine » (idem, p. 19).

Gheorghe HAS.

Jens LÜDTKE, *Prädikative Nominalisierungen mit Suffixen im Französischen, Katalanischen und Spanischen*, Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie, Band 166, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1978 ; X, 520 S.

M. Jens Lüdtke étudie la formation des substantifs suffixés sur une base sémantique prédicative (*créer* → *création*, (*être*) *beau* → *beauté*, (*être*) *recteur* → *rectorat*), à l'intérieur de trois langues romanes : le français, le catalan et l'espagnol. Dans un premier temps, l'auteur expose les bases théoriques de son analyse. A cette occasion, il fait référence aux autres explications qui ont déjà été proposées pour la formation des mots : explication de l'apparition de sens nouveaux par métonymie ou métaphore de A. Darmesteter et A. Lombard, du choix

d'un suffixe sur une base aspectuelle de J. Holt et B. Pottier, théorie de la grammaire générative et transformationnelle, étude de la constitution de groupe des sens de K. Baldinger, etc. Il critique ces théories, en relève les aspects positifs et surtout ceux que lui-même utilisera dans son travail. Suit une étude détaillée des suffixes servant à la nominalisation, dans les trois langues. M. Jens Lüdtke commence par donner une bibliographie critique et fait le point sur l'état actuel des recherches sur la suffixation. Sa propre analyse de chaque suffixe est menée de la façon suivante : inventaire des variations graphiques et phoniques du suffixe ou de la base, distinction des sens prédicatifs et non prédicatifs, indication des groupes de sens, étude de la concurrence entre suffixes, examen de la productivité ou non productivité. Un suffixe est régressivement productif lorsque le nombre des nouvelles formations diminue, progressivement productif lorsqu'elles augmentent. Les matériaux pour chaque langue ont été fournis par le dépouillement d'un seul dictionnaire ou d'une seule étude (le *Petit Robert*, *La formación de nombres por sufijos en catalán* de O. Bernhards, *le Diccionario Durvan de la lengua española*). M. Lüdtke a justifié ce parti pris dans le deuxième chapitre de son ouvrage (p. 59) : il s'agit d'échapper aux incohérences des définitions proposées par plusieurs dictionnaires. Remarquons également que l'auteur ne suit pas leurs indications aveuglément (cf. p. 401, p. 418, etc.) et qu'il interprète parfois autrement le sens des termes (cf. p. 92).

Une courte description comparative de la suffixation dans les trois langues termine ce travail solide, mené avec beaucoup de minutie, fortement documenté et qui contient des renseignements précieux sur la vitalité des suffixes (cf. notamment p. 107, p. 157). Soulignons particulièrement qu'il s'agit là de la première étude de la nominalisation prédicative menée d'un point de vue purement synchronique.

P. NOBEL.

DOMAINE GALLO-ROMAN

Lothar WOLF, *Terminologische Untersuchungen zur Einführung des Buchdrucks im französischen Sprachgebiet*. Vol. 174 des *Beihefte zur Z. R. Ph.*, Tübingen, Max Niemeyer, 1979. VIII + 250 p., ill. in et hors texte.

Huit ans après sa soutenance, voici publiée, en une version augmentée, la thèse de M. L. Wolf sur le vocabulaire technique de l'imprimerie, en France, des origines à 1600. Historiens, linguistes, seiziémistes auront à cœur d'avoir ce livre magistral en leurs bibliothèques : un tel outil de référence manquait, et celui-ci est particulièrement réussi.

Le vocabulaire de l'imprimerie — ergolecte privilégié, si l'on veut bien se souvenir de l'importance culturelle de l'invention de Gutenberg ! — est précédé de brèves, mais substantielles notices épistémologiques et historiques (p. 3-14). Suit le fichier lexical proprement dit (p. 15-205), riche d'environ 675 notices et sous-notices ; on jugera de l'importance de cet apport — et du travail de l'auteur — à ces chiffres si éloquents en leur sécheresse : l'innovation est de

90 % par rapport au *FEW*, soit 50 % pour tout ou partie des signes linguistiques, et 40 % pour les datations qui reculent parfois de deux siècles ! Le fichier lexical de M. W. se présente sous neuf rubriques (gravure et fonte des caractères ; les caractères ; la correction ; les formats, etc.), que l'auteur a eu la prévenance — et la sagacité — de faire précéder d'autant d'introductions encyclopédiques, les choses nous étant expliquées avant les mots qui les concernent : et la précaution, avouons-le, ne nous a pas semblé inutile. Une riche et instructive *Bibliographie* (p. 226-240), où l'on admire l'ampleur des dépouillements effectués par M. W., et un *Index* bien complet, sur deux colonnes (p. 241-250) terminent cette étude. Disons enfin, car ce n'est pas si fréquent, hélas, dans un ouvrage d'érudition, que si l'illustration y est abondante et bien choisie, la typographie, elle, est d'une qualité à faire pâlir bien des éditions pour bibliophiles : le moindre détail, on le sent, a été étudié avec amour par l'auteur et son imprimeur, et le lecteur profite de leur conscience professionnelle, tant il est vrai que variété des corps, clarté et élégance de la mise en page, floraison des signes les plus rares contribuent à l'efficacité sémiologique de ce remarquable ouvrage.

Disant ceci, nous nous sommes acquitté de la tâche du critique, telle que l'a définie La Bruyère. Reste le lecteur, simple individu, mais curieux. Qui d'entre nous n'a jamais rêvé devant une page aldine ? Tenté naïvement la conversion en centimètres d'un format d'imposition ? Confondu la *réclame* avec la *signature* ou bien déliré, avec J. Peignot, sur les tribulations du *g* bas de casse à travers les âges ? A tous ceux qui sont surtout sensibles à la valeur poétique du langage des typographes (et, directeur de revue, je songe tout particulièrement aux auteurs qui soumettent un manuscrit !), le maître-livre de M. W. fait perdre leur dernière excuse d'ignorance. Des définitions pointilleuses, une chronologie serrée, des attestations abondantes montrent que M. W. a fait œuvre authentiquement scientifique : grâces lui en soient rendues. Ce n'est pas qu'ait disparu la magie des mots : la *Nompareille Rommaine*, la *Belle Anticque*, la *Petite Assendonica* et la *Descendiane Flamende*, tout reste aussi beau qu'un marché de Provence chanté par Bécaud — mais M. W. a fait en sorte que rien ne soit plus hermétique au profane, ni même à celui qui se croyait un peu informé, et qui mesurera ici les limites de son savoir... Devant cette monumentale étude, où le recenseur se doit de remercier M. W. pour tout ce qu'il lui a appris, l'on ne peut guère faire état de réserves véritables. Tout au plus ne tairai-je pas quelques impressions, dont je ne garantis d'ailleurs pas la pertinence. Mais enfin, il me semble que la grille onomasiologique choisie conduit parfois à de malcommodes (je n'ai pas dit illégitimes) disjonctions d'articles, que le non-linguiste sera peut-être tenté d'interpréter comme des doubles entrées. C'est le cas, par exemple, p. 26 et p. 28, de *frappe* et de *frappe de matrices*, où l'attestation de 1571 sous la première entrée, « la frappe de 3 matrices », se distingue mal de « une frappe de matrices », exemple de 1550 dans la seconde entrée. Relevons aussi, mais en simple hapax, ce qui nous semble constituer une légère ambiguïté dans une définition : p. 22, *être sur la forge* est paraphrasé « être gravé actuellement », avec un infinitif passé qui suggère l'accompli, alors que l'exemple paraît plus conciliable avec « être à la gravure actuellement ».

On mesure à ces vétilles (encore nous a-t-il fallu longuement éplucher le texte

pour les découvrir !) l'importance de l'ouvrage de M. W., qui nous ouvre littéralement un canton non encore défriché de la connaissance. Enfin, s'il nous est permis d'exprimer un vœu, lexical mais aussi ethno-linguistique, ce sera que M. W. poursuive ses enquêtes dans le vocabulaire technique de l'imprimerie ; que, bien sûr, il nous donne la suite — depuis le XVII^e s. — de l'évolution terminologique ; mais aussi, un livre ne s'imprimant pas seulement avec des machines, qu'il nous fasse pénétrer dans le milieu humain, si particularisé, des imprimeurs. Quel est le folklore, quels sont les traits socio-démarcatifs, langagiers ou non, de ce corps de métier ? Quels sont les apports de son argot corporatif, non seulement à l'argot général, mais à la langue commune, qu'il a peut-être fécondée plus qu'un autre ? Et même : pourquoi les anars de la Belle Époque se recrutaient-ils avec une telle constance parmi les typographes ? Autant de questions, extra-linguistiques souvent, certes, mais auxquelles M. W., de par la qualité de ses travaux, nous semble le mieux qualifié pour nous donner une réponse.

J.-C. DINGUIRARD.

Horst STEINMETZ, *Galloromanische Bezeichnungen für ' betrunken/sich betrinken ', ' Trunkenbold '*. Inaug. Diss., Bonn, 1978, 316 p.

Ah, le terrible ! ah, l'aimable sujet de thèse qu'a élu M. Steinmetz ! Il ne s'agissait de rien moins que de dresser l'inventaire, en français et dans les dialectes gallo-romans, des moyens d'exprimer les concepts d' ' ivre, s'enivrer ; ivresse, ivrogne '.

On se doute que c'est une extraordinaire exubérance terminologique qu'a dû enregistrer M. S. Son corpus, il l'a recueilli par enquête personnelle, au cours de lectures et en dépouillant dictionnaires et Atlas linguistiques : triple source qui nous vaut un inventaire extrêmement fourni, sinon complet, en témoignent les 41 p. d'*Index*, sur deux colonnes, qui facilitent la consultation de l'ouvrage. Il faut être reconnaissant à M. S. de ces listes abondantes, qui sont appelées à rendre de grands services à plus d'un : non seulement aux linguistes, qui disposent désormais d'un répertoire onomasiologique d'une grande commodité ; mais aux littéraires : le genre bacchique, depuis Rabelais au moins, n'a-t-il pas acquis ses lettres de noblesse en France ? ; et, surtout peut-être, à ceux que n'effraie pas l'étude de l'imagination populaire : car, bien évidemment, elle se déchaîne dans le thème de l'ivresse, et les rubriques qu'ouvre M. S. (' plein, rond ' ; ' chaleur ' ; ' musique ' ; ' animaux '...) introduiront confortablement aux études en profondeur.

Comme il se doit dans une étude aussi vaste, on relève quelques scories. Il est excellent d'avoir dépouillé le dictionnaire de S. Palay, mais pourquoi ne pas avoir utilisé aussi les cartes ' ivre ; ivrogne ' de l'*ALG* ? Les deux sources font-elles réellement double emploi ? Et est-il bien prudent d'accorder à L. Sainéan, cet enfourcheur de chimères, et à H. France, ce très mauvais compilateur, l'autorité dont on les pare ici ? Il est par ailleurs évident qu'un ouvrage aussi riche soulève en bien des cas matière à discussion. Relevons, sur deux séquences

de pages : (18) *bibine* : surtout ' mauvais vin '. (23) L'archi-signifié ancien ' boire + flairer ' méritait d'être étudié : il est de nature à expliquer bien des choses. — Rapport d'*arsoyo* avec *arsouille* ? (27) « *La Pomponnette* » est le *titre* d'une chanson à boire. (31) gasc. *tira-m a beure* = ' tire-moi à boire '. (39) aveyr. *far una carabinada*, cf. fr. *une* (noce, cuite...) *carabinée* : aucun rapport avec la *cara avinada*. (44) *iraquère* n'a jamais été du fr. pop. : c'est un terme qu'H. France a pêché dans le dict. de Lespy et Raymond et dont il a indûment gonflé son dict. de la langue verte. — (84) le tableau aurait gagné à être présenté différemment, la série *plein comme...* (un récipient) s'articulant avec la série animale par l'homophonie *barrique-bourrique*. (85) *Barbari*, non *Barbarie*. (91) *collard* n'est pas un ' pantalon ', c'est *coaltar* qu'il faut comprendre. (101) *picapot*, non *-bot* = pic-poul. — *nez-de-chien* traduit l'angl. *dog's nose*. (110) *martouillé* est en rapport avec *marc* plutôt qu'avec *marteau*. — gasc. *pimar* n'a sans doute rien à voir avec l'onomatopée *pim* !, mais bien avec *pipar*... Ces menues remarques n'ôtent rien à la valeur du bel ouvrage de M. S., que nous n'hésitons pas à faire Gascon d'honneur puisque, pour lui aussi, durant un temps, *vivre* se confondit avec *boire* !

J.-C. DINGUIRARD.

Claude RÉGNIER, *Les Parlers du Morvan*, Académie du Morvan, Château-Chinon, 1979 (distribution Klincksieck).

L'ouvrage de Claude Régnier était connu depuis longtemps de quelques privilégiés qui avaient en leur possession une copie fort lourde de cette thèse ; mais il demeurait inaccessible à de nombreux chercheurs ; l'Académie du Morvan vient de combler cette lacune et il est désormais possible de consulter ce travail fondamental consacré aux patois de la Bourgogne centrale. L'ensemble comprend trois volumes :

a) la première partie (200 pages) est consacrée aux commentaires phonétiques (p. 1-134), morphologiques (p. 137-156), lexicaux (p. 157-191), avec un lexique étymologique.

b) la seconde, la plus importante, est un atlas linguistique du Morvan avec 503 cartes.

c) la troisième partie, établie par Mme P. Bertrand, est consacrée à la transcription des formes locales en graphie française (54 p.).

Le Morvan est une région exceptionnelle ; en Bourgogne, ces hautes terres granitiques ont une mauvaise réputation ; personne ne veut être originaire du Morvan ; on dit qu'il n'en vient ni bon air, ni bonnes gens ; il est vrai que pour les Bourguignons des vignobles le vent du Morvan est le vent de la pluie. Région pauvre, le Morvan est resté longtemps à l'écart des voies de circulation et la vie rurale y est restée archaïque ; ce conservatisme se retrouve évidemment dans la langue. Pas de villes importantes qui auraient pu donner une direction aux patois de la région et qui auraient pu, de nos jours, favoriser la francisation ; au contraire, des hameaux éparpillés dans les bois avec des parlers qui se fragmentent à l'extrême ; nous avons pu nous-même constater des fragmentations

au niveau des familles. Aujourd'hui, dans une Bourgogne qui a abandonné presque tous ses parlers ruraux, « patois » est devenu presque synonyme de « langue morvandelle ».

Cette région exceptionnelle a trouvé un enquêteur exceptionnel. La bible linguistique des Morvandeaux demeurait le célèbre *Glossaire du Morvan* de E. de Chambure ; quand il s'est senti attiré par l'étude du parler de la région, M. Régnier voulait faire mieux que son prédécesseur ; la vraie langue de M. Régnier était le patois des environs d'Autun qu'il a appris avant d'aller à l'école primaire ; il a connu les campagnes d'autrefois avec leur situation linguistique intacte, avec les enfants qui apprenaient le patois avant d'apprendre le français. D'autre part, tous ses témoins sont nés avant 1900. Mais, très vite, M. Régnier s'est rendu compte que E. de Chambure avait enquêté dans des situations exceptionnelles et qu'on ne pourrait faire mieux que lui dans le recueil du lexique. Il se trouva donc dans la même situation par rapport à E. de Chambure que les auteurs des atlas régionaux par rapport à lui ; l'auteur des *Parlers du Morvan*, patoisant lui-même, a enquêté dans une région encore (presque) pleinement patoisante, alors que les enquêteurs des Atlas régionaux, pas toujours originaires de la région d'enquête, ne serait-ce qu'à cause de l'étendue du terrain, ont eu parfois du mal à trouver des témoins. On peut toutefois noter que le sud du Morvan, selon M. Régnier, a perdu son patois au début de ce siècle. Nous avons pu nous-même constater qu'à part les faits lexicaux il ne reste pas grand-chose dans les régions de Luzy et de Bourbon-Lancy. Par l'ancienneté de ses résultats, le livre de M. Régnier prend donc valeur de document irremplaçable.

Nous avons pensé autrefois qu'à côté des Atlas régionaux il y avait place pour des atlas à zone moins étendue, mais à réseau plus dense. Rêve chimérique quand on regarde l'évolution actuelle des campagnes qui perdent non seulement leurs langues, mais leur vie. Le livre de M. Régnier nous console de cette absence ; on pourra ainsi comparer ses résultats avec ceux de l'*Atlas linguistique et ethnographique de Bourgogne (ALB)* :

carte 204 (fléau) : on note dans le Haut Morvan une zone *hō* qui n'apparaît pas dans l'*ALB* (puisque aucun des points ne fait partie de cette zone) ; un phénomène phonétique (en fait ici, une fausse évolution, notée çà et là dans l'*Atlas linguistique de la France*) peut échapper à un atlas sélectif ; elle n'échappera pas à une enquête conduite commune par commune.

carte 392 : « des myrtilles » ; l'*ALB* n'a pas retenu cette notion (représentée par une simple liste), car la myrtille est inconnue en Bourgogne, sauf, précisément, dans le haut Morvan. Seul un atlas consacré à cette région pouvait retenir cette carte ; on notera ainsi les termes suivants : « brimbelles » qui apparaît curieusement dans deux bourgs ; on peut penser qu'il s'agit d'un terme importé des Vosges (par les guerres ou tout simplement par un voyage de fin d'année) ; ailleurs, on trouve les types locaux ; mais les aires amorcées par M. Régnier ne vont pas très loin. Si ces mots sont signalés en dehors du Morvan, ils auront toujours une connotation morvandelle ; le français « myrtille » est lui-même mal connu et s'est répandu surtout dans les dernières années avec la vogue des yaourts parfumés. On notera la juxtaposition des cartes « myrtilles » et « serpolet » qui curieusement portent parfois le même nom ; ce voisinage n'est pas for-

tuit : M. Régnier note que « pouillot » (serpolet, chose de peu de valeur) a pu être utilisé ensuite pour désigner la myrtille (aux petits fruits de peu de valeur).

On pourra noter de curieuses ressemblances entre les cartes de M. Régnier et certaines cartes de l'*ALB* ; en morphologie, on notera ainsi « il serait temps qu'ils se mariassent » et « ils finirent tard » ; en fait, il s'agit d'une filiation ; nous avons pu recueillir les imparfaits du subjonctif et les passés simples grâce aux conseils de M. Régnier (ces faits s'étendent un peu en dehors du Morvan, surtout en Auxois, en Côte-d'Or) ; la morphologie est sans doute le refuge des archaïsmes (on découvrira avec intérêt le maintien de *hoc* en haut Morvan), mais c'est aussi le domaine le plus menacé par la francisation ; à Glux (*ALB* 75), M. Régnier a noté l'emploi de l'imparfait du subjonctif ; suivant ses conseils, nous l'avons noté encore sans difficultés en 1970 ; mais, aujourd'hui, on confond cette forme avec le conditionnel !

Parfois, également, les aires lexicales ont tendance à se confondre ; ainsi, sur la carte « porc » (271), nous voyons nettement deux aires : la plus importante est constituée par « cochon » (et variantes), alors que l'Autunois a adopté le type « porc » ; aujourd'hui, le type « cochon » est également utilisé en Autunois, alors que la forme « pwòr » est considérée comme ancienne.

La publication de ce livre est bien sûr un événement bourguignon, mais il faut y voir autre chose ; en zone d'oïl, les atlas à réseau très dense font aujourd'hui partie du rêve et des regrets ; dans cette région particulièrement conservatrice, là où se sont réfugiés les archaïsmes, là où se sont développées les fausses évolutions (on note un peu partout, surtout dans le Morvan occidental, des confusions entre « z » et « r »), M. Régnier a pu noter l'essentiel ; il laisse un instrument de travail fondamental à tous les chercheurs : les lexicologues pourront y découvrir des aires et des formes jusque-là inconnues ; les amateurs de dialectométrie pourront également utiliser les cartes de M. Régnier.

Il est certes encore trop tôt pour juger tout le profit qu'on pourra tirer des *Parlers du Morvan* ; en tout cas, il valait la peine de faire connaître cette région archaïque, située à une heure de Paris.

G. TAVERDET.

Les Angevins de la littérature, Actes du colloque des 14, 15, 16 décembre 1978 organisé par le département de Lettres Modernes et Classiques de l'Université d'Angers. Actes réunis et présentés par Georges Cesbron, professeur à l'Université d'Angers. Angers, Presses de l'Université, 1979, VII + 671 pages.

C'est à un cheminement littéraire et linguistique, du *xv^e* siècle à nos jours, que M. Cesbron avait convié les participants au colloque qu'il avait organisé. L'énumération des quelque 40 communications présentées serait longue et fastidieuse, aussi nous bornerons-nous à ne citer que les principaux auteurs ou ouvrages ayant retenu l'attention des conférenciers.

M. Gabriel Bianciotto tenta de résoudre le problème d'identification de l'auteur du *Roman de Troyle*, traduction du *Filostrato* de Boccace, et en attribua la paternité à Louis de Beauvau. M. Maurice Accarie resta dans le domaine des

recherches qu'il avait menées pour sa thèse récemment publiée et il mit en valeur l'originalité du *Mystère de la Passion* de Jean Michel. M. Daniel Poirion parla du Cœur de René d'Anjou, reprenant l'analyse de cet écrit là où il l'avait laissée en 1971, dans les *Travaux de Linguistique et de Littérature*. M. Gilbert Gadoffre montra la collaboration très étroite qui s'était établie au cours de l'année 1559 entre Du Bellay et Michel de L'Hospital. Gilles Ménage fut le thème des communications de MM. Jean-Pierre Chauveau (« Gilles Ménage, lecteur des poètes ») et Pierre Dumonceaux (« Gilles Ménage est-il un philologue ? »), la « Rhétorique » du père Bernard Lamy retint l'attention de M. Jean-Paul Hugot. M. Joseph Pineau aborda l'angevin Bernier sous l'angle du voyageur tandis que MM. Jean Gaulmier et Charles Lemarie choisissaient de traiter de Volney, le premier du *Voyage en Égypte et en Syrie*, le second du voyage aux États-Unis d'après le *Tableau du climat et du sol des États-Unis d'Amérique*. M^{me} Françoise Blot-Pautrel présenta Marie-Sophie Leroyer de Chantepie, « cette angevine quasiment inconnue », femme de lettres romantiques, en relations épistolaires avec G. Sand, G. Flaubert. Trois communications eurent pour thème Julien Gracq : M. Michel Murat traita de la rhétorique de la description romanesque, M. Ralph Heyndels proposa une lecture sociodialectique des fictions de Gracq, M. Georges Cesbron parla des « préférences » critiques de l'écrivain. René et Hervé Bazin furent étudiés, le premier en temps que chantre de la terre par M. Bernard Chochon et auteur régional par M. Jean-Paul Chauveau, le second pour sa grammaire et son style narratifs par M. Alphonse Leguil tandis que M^{me} Martine Dufosse traitait de tradition et évolution dans les romans angevins d'Hervé Bazin. Signalons encore la communication de l'abbé Guillaume : « Flore ancienne et langage » (présentation sommaire de quelques cartes de l'*Atlas linguistique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine*, ou *ALBRAM*) et celle de M. Hervé Leguil consacrée à la prononciation du français dans les Mauges.

Ce colloque ne se contenta pas de faire revivre, l'espace d'une communication, des poètes et des romanciers moins connus, originaires de l'Ouest de la France : Jacques Baguenier Desormeaux, Cadou, les poètes de l'école de Rochefort, Maurice Brillant, Maurice Fourré..., il permit encore la participation active d'écrivains, de poètes qui vinrent parler de leurs œuvres : M. Émile Joulain, le poète patoisant de Mazé, Maine-et-Loire (point 2 de l'*Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest*), M. Edmond Humeau, M^{mes} Francine Caron et Hélène Revault.

Le colloque *Les Angevins de la littérature* n'a pas tardé à produire ses premiers fruits. Répondant au souhait de M. Cesbron pour qui l'ambition de ce colloque « était moins d'élaborer une synthèse prématurée ou même de formuler un état de la question que de suggérer des sujets de réflexion et de reconnaître des pistes », un « Centre de Recherches en Littérature et Linguistique de l'Anjou et des Bocages » est né le 8 mars 1979 à l'Université d'Angers avec, au programme, un certain nombre de sujets d'étude : la littérature latine et française médiévale cristallisée autour des foyers culturels des abbayes de Saint-Aubin et de Saint-Serge ; des recherches orientées sur les ^{xvii}e et ^{xviii}e siècles ; la dialectologie, la toponymie, l'oralité, le folklore, les lexiques spécialisés de la région, pour ne citer que 5 des 15 sujets retenus. Le territoire de ce centre de recherches est celui

qui correspond à peu près à l'aire de recrutement et d'influence de l'Université d'Angers : Mayenne, sud de la Sarthe, Nord de la Vendée et des Deux-Sèvres. Un colloque d'une journée, au programme très chargé, s'est déjà tenu au mois de mars 1980 sur le thème : la littérature médiévale angevine.

Brigitte HORIOT.

Claude THIRY, *Le « Jeu de l'Étoile » du manuscrit de Cornillon (Liège). Étude et Édition*. Bruxelles, Palais des Académies, 1980, 168 p.

Curieux texte, ou plutôt fragment de texte, que ce *Jeu de l'Étoile* que nous présente Claude Thiry ! Curieuse histoire aussi, celle de ces 300 vers sauvés de la destruction par la prévoyance de Ch. Thomas qui en avait fait faire, dès 1932, une photocopie ! Méprisé et jugé bizarre, il n'avait encore jamais été édité ; C. T. cependant en avait donné une préédition en 1970, 1971, et Ch. Thomas l'avait décrit, transcrit et analysé dans les *Mélanges Grandgagnage*, en 1932.

L'auteur de la présente édition a repris le texte, l'a scruté, analysé, retourné, et en a tiré un commentaire instructif et fort attrayant.

Il s'agit du début d'un jeu dramatique, écrit dans un moyen français picardisant, et copié par un scribe sans doute wallon, à la fin du xv^e siècle, sur les pages blanches d'un obituaire de l'abbaye de Cornillon, à Liège, qui brûla avec les Archives de l'État de Liège, en 1944. L'auteur, inconnu bien entendu, mais certainement un clerc instruit, à la fois théologien et bien au fait de la production littéraire, en latin et en langue vulgaire, et des théories scientifiques de son temps, raconte l'apparition de l'étoile aux trois rois mages qui, à cette occasion, exposent leurs connaissances astronomiques, assez sommaires au demeurant, leur perplexité, leur visite à Hérode et le congé de celui-ci ; et la copie s'arrête là. Les vers sont des octosyllabes, distribués en quatre agencements strophiques différents ; les rimes sont rarement riches, la prosodie parfois déficiente. Mais, plus que la valeur littéraire de ce fragment, ce qui frappe surtout, c'est, comme l'a dit Ch. Thomas, « l'amalgame de science et de religion », qui en fait une œuvre, sinon isolée (C. Thiry la rattache fort savamment à la production de l'époque), du moins originale, qui méritait bien le soin apporté à sa publication. Modèle d'édition critique, ces 168 pages comprennent une étude philologique, linguistique et littéraire très poussée, le texte avec son appareil critique, des notes abondantes, une table des rimes, un glossaire, une bibliographie et enfin, en appendice, une traduction.

Simone ESCOFFIER.

Christiane MARCHELLO-NIZIA, *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*. Paris, Bordas Études, Langue Française, 1979, 378 p.

L'auteur a choisi, avec un rare courage, cette tranche d'histoire de la langue si complexe, si fluente qu'elle désoriente grammairiens et auteurs de manuels.

Dans son introduction, C. M.-N. justifie tout d'abord les limites adoptées pour cette étude, et rappelle les différentes définitions qu'on a pu donner du moyen français. Puis, au moyen de nombreuses et longues citations, empruntées aux meilleurs auteurs, elle expose l'opinion traditionnelle des grammairiens sur cet état de langue considéré comme mouvant, « sans règle ferme ni originalité propre ». Elle se propose cependant, dit-elle, de découvrir les régularités de fonctionnement du moyen français, et ajoute que « c'est faute de les avoir cherchées qu'on a conçu le moyen français comme une langue informe et chaotique ».

Suivons-la donc à travers les chapitres consacrés à la grammaire (2^e, 3^e et 4^e parties). Au chapitre 4, l'auteur passe en revue les différents hiatus qui ont été réduits au cours de cette période, après nous avoir avertis que les deux types de formes (hiatus réduit et hiatus conservé) « peuvent se rencontrer dans le même texte au xvi^e siècle encore ». Il en va de même d'une autre évolution caractéristique du moyen français, la disparition de la déclinaison (chapitre 7). M^{me} M.-N. constate que, si les formes de cas sujet deviennent, aux xiv^e et xv^e siècles, de plus en plus rares, il en subsiste toutefois de nombreuses traces, dues peut-être à un souci de purisme de la part des scribes. La disparition progressive des adjectifs et pronoms épiciques, de certains comparatifs et superlatifs synthétiques, etc., présente le même aspect de complexité. Le système verbal (chapitre 17) offre, lui aussi, la même image : l'extension de -s de désinence à la 1^{re} personne du singulier des verbes du groupe II est lente ; le développement du parfait faible en -i amène bien des hésitations ; la tendance à la réduction des alternances radicales, plus ou moins nette selon les verbes, ne simplifie pas la conjugaison. Une constante, cependant, apparaît dans la syntaxe de l'ordre des mots. L'auteur fait remarquer que, d'une part, la postposition du sujet dans les propositions commençant par *et* et, d'autre part, la présence presque constante, en tête des propositions indépendantes et principales, d'un élément référentiel (démonstratif, par exemple) sont presque systématiques dans cet état de langue. On aurait souhaité que l'auteur eût regroupé, en une brève conclusion, ces diverses observations, en réponse aux prémisses posées.

Quoi qu'il en soit, l'étude consciencieuse, minutieuse, de la langue, ou des langues du moyen français, qu'a faite C. M.-N. en s'appuyant sur les traités et sur les textes (43 textes dépouillés ou consultés), est tout à fait intéressante : elle facilitera beaucoup le travail des étudiants et épargnera aux enseignants de longs et fastidieux pointages. Et nous n'avons rien dit encore — entraînée par notre sujet — des deux chapitres qui ouvrent le volume (1^{re} partie) : *La situation de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, en France et ailleurs. Il y a là, pourtant, des vues neuves et originales, un souci de s'évader des normes étroites des manuels de grammaire, dont il faut vivement remercier l'auteur.

La 5^e partie traite du lexique, sans oublier le « jargon ». Un index permet de se reporter rapidement aux notions et aux termes étudiés. La bibliographie concernant chaque chapitre est placée en tête de celui-ci.

Simone ESCOFFIER.

Q. I. M. Mok, *Manuel pratique de morphologie d'ancien occitan*. Coutinho, Muiderberg, 1977.

L'auteur a voulu « donner une description aussi systématique et économique que possible de la morphologie flexionnelle telle qu'elle se présente dans les textes » d'a. oc. Il en est né un petit livre dont la richesse et la concision frappent d'abord : en 35 p. environ se trouve exposé l'essentiel de la morphologie nominale et verbale ; se greffent là-dessus des *Exercices* portant sur des textes en prose et en vers, une *Bibliographie sommaire*, un *Index/Glossaire* de 23 colonnes et une *Introduction* aussi brève que pertinente. L'économie visée a été obtenue grâce à des coupes claires dans la forêt des variantes d'une part, et d'autre part en évitant de sortir du cadre purement morphologique annoncé par le titre : on trouvera donc ici (et le contraste est frappant avec les autres manuels d'a. oc. !) les variations essentielles du signifiant dans son paradigme, mais bien sûr, à peu près rien concernant les valeurs sémantiques des formes.

L'utilité d'un tel ouvrage dépend de ce qu'attend le lecteur. On peut présumer qu'il servira, au moins, d'aide-mémoire, de description linguistique et de modèle méthodologique, tous rôles où il nous paraît constituer une belle réussite. C'est le Mok, indubitablement, qui est appelé à remplacer Schultz-Gora, Grandgent ou Anglade dans les bibliographies que nous conseillons à nos étudiants. Le linguiste généraliste, par ailleurs, sera reconnaissant à l'auteur de lui fournir la possibilité de s'informer de l'a. oc., non seulement grâce à la vue cavalière que permet la synchronie, mais aussi grâce à une approche méthodologiquement satisfaisante. La parfaite clarté des tableaux, la volonté constante de tendre à la pertinence, nous paraissent donc les meilleurs atouts de ce livre. Toute médaille a son revers : s'il est incontestablement « pratique » pour le non-spécialiste, le *Manuel* passera malaisément pour tel aux yeux de qui pâlit sur l'exubérance morphologique de l'a. oc., et à qui sont même insuffisants les plus gros catalogues d'exceptions... Et puis : on peut reconnaître l'utilité de l'économie sans aboutir forcément à la même forme de dépouillement.

Soit par ex. la déclinaison du Substantif : rien n'oblige à considérer avec la tradition que l'opposition des genres doive fonder l'opposition des paradigmes. On pourrait aussi bien dire, je crois, que la déclinaison de l'a. oc. connaît effectivement deux Types, mais suivant qu'il y a possibilité ou non à décliner. Le Type 1 serait alors caractérisé par l'indistinction des Cas et du Nombre (*cors*). Dans le Type 2, on distinguerait deux variétés, subdivisables à leur tour :

- la variété 2^a, avec une seule opposition morphologique, mais qui peut
 - . être, [a1], de Nombre (s ~ p : *filha-filhas*) ou
 - . amalgamer Nombre et Cas,
 - soit qu'un R (s [a2] *nau* ; p [a3] *païres*) s'oppose au reste de la déclinaison (*naus* ; *païre*),
 - soit qu'on ait affaire, [a4], à la disposition en chiasme bien connue : { Ss, Rp } ~ { Rs, Sp } (*cavals-caval*).
- la variété 2^b, avec deux oppositions,
 - . soit, [b1] : { Ss } ~ { Rp } ~ { Rs, Sp } (*hom-home-homes*),
 - . soit, [b2] : { Ss } ~ { Rs } ~ { p } (*sor-seror-serors*).

Le choix entre les deux formes de dépouillement ne nous paraît pas relever du critère de vérité, mais du critère de commodité : l'expérience pédagogique montre qu'il ne saurait y avoir accord universel sur la commodité, bref, qu'il est plus d'une manière d'être « pratique ». On peut d'ailleurs se demander si, concernant la déclinaison, une plus grande efficacité ne serait pas atteinte, en définitive, en faisant bloc des marques morphologiques dans un syntagme comprenant un prédéterminant, un adjectif et un substantif... Que l'auteur veuille bien nous pardonner cette discussion, qui ne nous paraît pas toutefois digression ; seul nous y a entraîné l'intérêt que nous avons pris à la lecture de son *Manuel* : ouvrage succinct et pertinent, possédant la rare élégance des objets purement fonctionnels, mais qui comme on le voit ouvre résolument des perspectives neuves.

J.-C. DINGUIRARD.

DOMAINE ITALO-ROMAN

Michele MELILLO, *Le forme verbali dei dialetti di Puglia nelle versioni della Parabola del Figliuol prodigo*, Università degli Studi di Bari, 1976, 297 p.

Cette analyse des formes verbales relevées dans les versions pouillaises (provinces de Foggia, Bari, Taranto, Brindisi, Lecce) de la *Fable du Fils prodigue*, fait suite à l'étude des structures verbales déjà présentée dans la même collection (*Saggi del nuovo Atlante fonetico pugliese*) par l'auteur (elle-même précédée de la publication des *Testi*, de la *Guida* et des *Concordanze*), dont elle ne se distingue que par le point de vue qu'elle privilégie : le présent travail insistera sur les faits de conjugaison, plus que sur les choix paradigmatiques au niveau de la phrase, bien que ces deux aspects ne soient pas toujours opposables. L'analyse devra mettre en évidence le principe organisateur des faits linguistiques (ici les lois qui régissent la combinatoire d'éléments de dimension réduite) : ce principe, déduit de la constatation de faits spécifiques pourra être mis en relation avec certaines conditions historiques (ainsi l'absence de l'infinitif dans le Salento, et la faiblesse d'autres formes non conjuguées, gérondif, participe passé, peut être attribuée à la grécité de cette région) ; par ailleurs ce principe permettra de mettre en évidence les structures mentales du locuteur, la matrice qui organise l'activité linguistique, et donc de saisir le pourquoi d'un état de langue, informations qui pourront être mises à la disposition de spécialistes d'autres disciplines (psychologues, logiciens, philosophes).

L'ouvrage se compose de deux parties : la première est une description des faits : 1^o analyse des *formes périphrastiques* (constructions avec verbe modal, forme progressive, constructions des verbes de mouvement, formes correspondant aux temps composés du passé, et à l'expression du futur, etc.), 2^o analyse des *formes simples* (différents types de parfaits faibles et forts, présent des verbes *fare, dare, stare, avere, essere*), 3^o analyse des *formes non conjuguées* (infinitifs en *are, ire, ère*, infinitifs forts, gérondif, participe passé faible) ; la deuxième comprend les cartes correspondant aux 51 phénomènes analysés dans la première

*

partie (elles représentent par des signes différents les différents types rencontrés pour chacun des phénomènes considérés dans les 5 régions) ; à chaque carte correspond un tableau des formes relevées aux différents points (20 dans la province de Foggia, 14 dans celle de Bari, 13 dans celle de Tarente, 13 dans celle de Brindisi, 24 dans celle de Lecce). L'étude est complétée par des index : index analytique, index des formes et constructions, index des ouvrages, index des noms de lieux, et par une carte comportant le nom et le numéro des points d'enquête.

Parmi les multiples enseignements qu'on peut tirer de l'ouvrage, et dont on ne saurait rendre ici toute la richesse (dans chacun des 51 paragraphes sont dégagées les structures essentielles, issues de différentes variantes latines, qui nous sont présentées sous la forme des syntagmes les plus usuels (*risultanze di base*) que révèle le relevé, dont un tableau synoptique récapitule la distribution et la fréquence dans chaque province, et d'où l'auteur tire un ensemble d'observations et de conclusions), l'analyse met particulièrement en évidence : 1^o la tripartition des Pouilles entre une région septentrionale rurale (Foggia) conservatrice, une zone centrale (Bari) ouverte aux innovations d'origine urbaine et culturelle, et une unité méridionale tarantino-salentine conservant des traits archaïques, 2^o l'isolement, pour certains traits, du Salento, qui refuse certaines formes périphrastiques et non conjuguées, et révèle une latinité à la fois récente (néoromanisation) et archaïque (de l'époque républicaine), 3^o une opposition pour les temps du passé entre les formes périphrastiques des deux provinces septentrionales, et les formes simples des 3 régions méridionales, 4^o la parenté des 3 provinces méridionales conservatrices avec la Sicile orientale et la Sardaigne, la parenté de la région située au Nord avec les dialectes centro-méridionaux de la Campanie et de la Lucanie.

Sylviane LAZARD.

M. T. COLOTTI, *Il problema delle geminate nei dialetti greci del Salento*, publications de l'Université de Bari, Département de Dialectologie italienne, cahier n° 1, 73 p., Ecumenica Editrice, Bari 1978.

Bien que le phénomène de gémiation étudié par l'auteur concerne un parler grec (le dialecte *griko* des îlots linguistiques du pays d'Otrante, dans le Salento), il représente une donnée déterminante pour résoudre l'épineux problème de l'origine de l'élément grec des dialectes de l'Italie méridionale : la gémiation en effet a pu apparaître comme un indice de l'origine prébyzantine des parlers *bovese* et *griko* (voir dans l'*Introduzione* § 0.3, où l'auteur fait l'historique de la question, la position de Rohlfs, § 0.3.5 in *Autochtone Griechen oder bizantinische Gräzität* ? et *Die Quellen der unteritalienischen Wortschatzes*, et celle de St. Caratsas in *L'origine des dialectes néo-grecs de l'Italie méridionale*), dans la mesure où l'on admet que le grec classique possédait des gémées qui ont été éliminées à partir du III^e s. av. J.-C., et qui auraient pu subsister dans des régions marginales telles que la Grande-Grèce à l'Ouest et les îles de la mer Égée à l'Est, gémiation qui peut au contraire être considérée comme un signe d'une origine

byzantine ou moderne de ces idiomes, si l'on y voit la trace d'une influence du latin parlé en cette région par suite de la romanisation (cf. § 0.3.3, A. Schmitt, in *Recensione a A. Thumb, Die Griechische Sprache im Zeitalter des Hellenismus Beiträge zur Geschichte und Beurteilung der Koine*), ou des parlers italiens locaux (cf. § 0.3.1 G. Morosi in *Studi sui dialetti greci della Terra d'Otranto*, H. Pernot, § 0.3.4, in *Hellénisme et Italie méridionale*, O. Parlangeli, § 0.3.6, in *Sui dialetti romanzi e romaici del Salento*).

Or l'examen des cas de gémiation du *griko* (cf. ch. I, *Consonanti geminate del griko*, où M. T. Colotti passe en revue les différentes catégories de consonnes géménées (*Momentanee* § 1.1, *Continue* § 1.2, *Nasali* § 1.3) qu'elle a relevées dans un vaste corpus (cf. *Bibliografia*, § 0.5.1, *Fonti*) qui s'étend sur un siècle environ, des *Saggi dei dialetti greci dell'Italia meridionale* de D. Comparetti (Pise 1866), au *Canto della Passione presso i Greci del Salento*, recueilli par O. Parlangeli (Athènes 1953), et qui résultent soit d'une géminée étymologique, soit de la position de la consonne par rapport à l'accent tonique, soit de sa position initiale, soit de l'assimilation d'un groupe consonantique) tend à prouver, par comparaison d'une part avec le *bovese* et d'autre part avec les parlers des îles orientales de la mer Égée (Eubée, Chios, Chos, Cyclades etc.) où l'auteur relève la présence de géménées similaires (cf. ch. II *Osservazioni linguistiche*), que le *griko* est plus moderne que le *bovese* et que les dialectes orientaux, dans la mesure où certains phénomènes observés dans la zone otrantine n'ont pas atteint, en ces parlers, un stade d'évolution si avancé (voir les exemples donnés p. 66, à propos du groupe *nd*, qui aboutit à *dd* dans le *bovese*, et a été ultérieurement assourdi en *tt* en *griko* ; voir aussi p. 67 le cas des groupes *kt*, *gt*, *cht*). Selon M. T. Colotti le phénomène de gémiation ne peut remonter au-delà de l'époque byzantine, et doit donc faire pencher la balance en faveur d'une origine moderne du dialecte *griko* (et par voie de conséquence, de l'élément grec des dialectes méridionaux), même si, comme elle le souligne, aucun document n'atteste une migration grecque récente en Italie méridionale (cf. p. 22 et note 35).

Sylviane LAZARD.